

Assemblée Générale 2006 du 30/09/06 - Association CISIC

RAPPORT MORAL

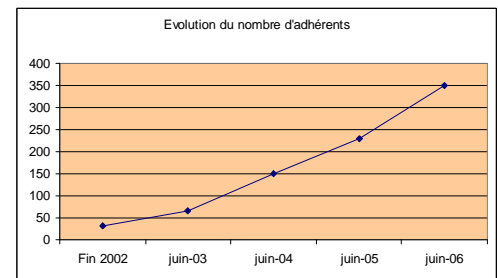
Notre association compte, en juin 2006, plus de 350 adhérents alors qu'elle en comptait 230 un an plus tôt, ce qui représente une progression de 50 % de ses effectifs (l'an dernier, la progression avait été de 50 % également).

Elle continue à s'adapter à cette croissance rapide tant au niveau des actions (rencontres, permanences d'information, participation à des congrès....) que des services proposés aux adhérents (assurance groupe, achat d'accessoires ...)

La vie au quotidien de notre association s'articule essentiellement autour des actions suivantes :

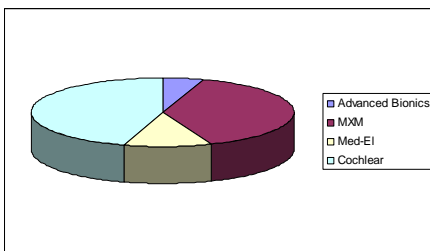
- L'accueil des futurs implantés et de leur famille, leur accompagnement et leur suivi,
- La réalisation d'un bulletin semestriel d'information, d'un dépliant et d'un livret d'information,
- La gestion des primes d'assurance groupe,
- La gestion des commandes de d'accessoires,
- L'animation des forums sur internet et du site internet de l'Association.
- L'organisation de rencontres de personnes implantées,
- La gestion administrative de l'association

Nous menons également d'autres activités plus ponctuelles : contacts avec les fabricants d'implants, avec d'autres associations, certaines grandes entreprises et aussi responsables politiques.



1. Vie quotidienne de l'association

1.1. Nos adhérents



CISIC comptait 354 adhérents en juin 2006 dont une cinquantaine de parents d'enfants implantés. Nos adhérents proviennent tant de l'ensemble des régions françaises (y compris de Guyane et de Tahiti) que d'Algérie, du Cameroun, du Liban et de Turquie. Ses lieux d'implantation sont les principaux centres français (Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Saint-Etienne, Toulouse, Tours) ainsi que du centre Lamentin en Martinique et de l'Hôpital Saint-Luc à Bruxelles. Toutes les marques d'implants (Advanced Bionics, Cochlear, MXM et Med-El) sont représentées au sein de nos membres.

1.2. Les commissions

Des commissions se mettent en place progressivement depuis septembre 2004, au sein du conseil d'administration. Elles ont vocation à prendre en charge la réalisation de travaux liés aux différents domaines d'action de l'association.

Chaque membre de l'association peut participer à la commission à laquelle il souhaite contribuer. Il suffit qu'il en informe le responsable de la commission concernée. Des personnes extérieures à l'association (non membres) pourront participer aux commissions.

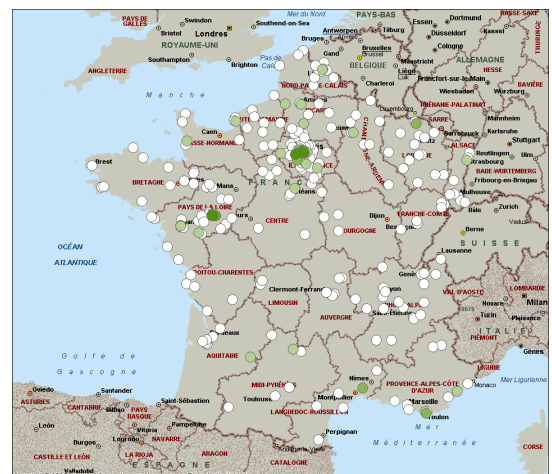
1.2.1. La commission région

Des délégués / contacts régionaux, dont les coordonnées figurent sur le site de l'association et sur les divers dépliantés fournis aux centres d'implantation, assurent un accueil ponctuel et individualisé pour toutes les personnes qui en font la demande.

Ils se situent dans les régions suivantes : Alsace (près de Mulhouse), Aquitaine (près de Bordeaux), Auvergne (près de Vichy), Bourgogne/Franche-Comté (Besançon), Bretagne (Quimper), Limousin (Oradour-sur-Glane), Picardie (près d'Amiens), Pays-de-Loire (Nantes), Ile-de-France/ Paris, Languedoc-Roussillon (Agde), Lorraine (près de Vitte), Midi-Pyrénées (Toulouse), Poitou-Charentes (La Rochelle).

Ils relaient l'information auprès des patients ayant pris contact avec l'association, en fonction de leur région de résidence.

Une antenne locale sur Angers a été mise en place par les parents d'enfant implanté et les adultes implantés du centre d'implantation d'Angers.



Des rencontres collectives ont été organisées cette année dans différentes régions : ces francs succès ont permis aux implantés ou à leurs familles de créer des liens dépassant les relations épistolaires du forum, liens qui se prolongent au cours des assemblées générales ou au gré des RDV dans les centres d'implantation.

Les dernières rencontres organisées pas nos délégués et membres actifs de l'association, ont eu lieu :

- en Auvergne, à Vichy le dimanche 4 Juin 2006,
- en Anjou, à la Meignanne le vendredi 9 Juin 2006,
- en Alsace, à Mulhouse le samedi 10 Juin 2006,
- en Pays de Loire, à Nantes le samedi 17 Juin 2006.

Nous avons établi des relations avec plusieurs centres d'implantation, très souvent à leur initiative.

Ces centres diffusent désormais notre documentation. Il s'agit des centres d'Angers, Besançon, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Reims et Rouen, de même que plusieurs établissements pour enfants sourds s'occupant d'enfants implantés (Ex : IRPA de Ronchin et de Dunkerque). Les patients de ces centres ont désormais accès eux aussi aux services du CISIC.

1.2.2. La commission informatique

❖ Le Forum de discussion sur Internet

L'association CISIC anime deux forums de discussion sur l'implant cochléaire :

Le forum public : http://fr.groups.yahoo.com/group/implants_cochleaires/

Source d'informations précieuses et de contacts riches et conviviaux entre implantés de tous pays (le forum a des correspondants de Belgique, Turquie, Singapour, Tahiti, Afrique du Nord...) Il a, depuis sa création en mars 2002, reçu plus de 13 000 messages .

Il semble important de préciser que ce forum n'est pas lié ni au site ni à l'association et qu'il est ouvert à tous. Il est consacré aux discussions autour de l'implant cochléaire. La consultation des messages est libre, mais une personne souhaitant poster un message doit auparavant s'y inscrire, cette inscription étant gratuite.

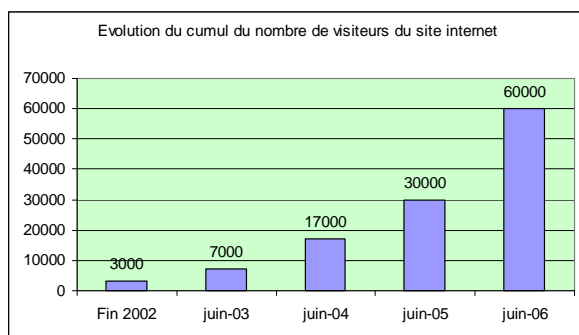
Le forum privé : http://fr.groups.yahoo.com/group/CISIC_forum/

Ce forum permet au bureau de l'association d'informer les adhérents. C'est également le canal privilégié pour informer par exemple sur les tarifs réservés aux adhérents sur la vente de certains accessoires, etc. Ce forum permet aussi aux adhérents de communiquer entre eux.

Si vous êtes adhérent CISIC et que vous souhaitez vous y inscrire, contactez CISIC_forum-propretaire@yahoogroupes.fr

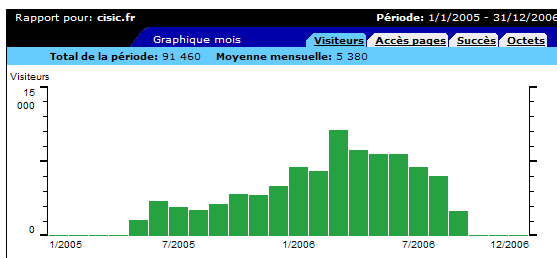
❖ Le site internet

Notre site internet créé en Avril 2002 a été consulté à ce jour par plus de 60 000 visiteurs. L'adresse internet a été modifiée, elle est désormais la suivante : <http://www.cisic.fr>



Le site est mis à jour régulièrement aussi bien au niveau des informations générales liées aux implants cochléaires ou accessoires, qu'au niveau des témoignages ainsi qu'au niveau des informations associatives. Ainsi, la liste des contacts régionaux est aussi disponible en ligne, de même que les bulletins d'information publiés depuis la création de l'association.

Nous répondons par ailleurs à de nombreuses demandes d'information sur l'adresse mail de l'association info@cisic.fr.



1.2.3. La commission communication

• Le **bulletin d'information CISIC** est envoyé aux adhérents 2 fois par an. Il a pour but de maintenir le lien d'information notamment auprès de nos nombreux adhérents ne disposant pas d'Internet (et n'accédant donc pas au forum, au site, ou aux courriers envoyés par mail).

• Le **dépliant d'information CISIC** a été mis à jour en Mai 2006 et réimprimé en 3 000 exemplaires. Ce dépliant a été diffusé dans plusieurs centres d'implantation. Il permet aux futurs implantés de prendre connaissance de l'existence de l'association.

1.2.4. La commission documentation

• Un **livret « Vivre avec un implant cochléaire »** réunissant les informations utiles après l'implantation (assurance, piles, entretien, accessoires, vie quotidienne..) a été rédigé par l'association et est diffusé à chaque nouvel adhérent CISIC.

• Un **livret d'information** permettant au patient de suivre son parcours, des tests préliminaires à la fin de sa rééducation est diffusé sur demande.

1.2.5. La commission produit

CISIC a négocié auprès de fournisseurs des tarifs intéressants pour des accessoires utiles aux personnes implantées. Ces offres sont exclusivement réservées aux adhérents de l'association.

L'association se charge du traitement des commandes et des règlements. La livraison aux adhérents est assurée directement par le fournisseur. Parmi les produits disponibles, citons le téléphone Relation (un téléphone optimisé pour les malentendants), le réveil Shake-Awake (un réveil vibreur de voyage) et l'amplificateur pour boucle magnétique Miniconi.

1.3. Le contrat d'assurance groupe Implant Cochléaire

L'association propose à ses adhérents une assurance groupe implant cochléaire pour un montant de 252 euros par an en 2006 (et de 432 euros pour une implantation bilatérale). Ce contrat est souscrit auprès des AGF de Pau, dont le représentant est Mr Maixant. Ce contrat spécifique implant permet d'obtenir à la fois des prix compétitifs, une couverture adaptée aux spécificités de l'implant, et un processus de prise en charge qui prend en compte l'importance de la rapidité d'intervention en cas de sinistre. Ce contrat assure les implants cochléaires (partie interne et externe) contre les dommages matériels (dommages partiels ou destruction totale) résultant d'incendie, de vol, de perte ou d'une cause accidentelle.

Depuis Mai 2006, deux changements importants sont intervenus sur ce service :

- Mr Maixant gère désormais directement le recouvrement des primes d'assurance de nos contrats groupes (jusqu'ici, la prime était réglée par l'adhérent à CISIC qui reversait la totalité des montants au cabinet d'assurance de Mr Maixant);
- Le cabinet a mis en place un nouveau contrat couvrant uniquement la partie externe de l'implant cochléaire pour un montant de 180 euros en 2006.

L'échéance annuelle du contrat est au 1^{er} octobre. A ce jour, plus de 270 adhérents ont souscrit à l'un des contrats d'assurance groupe.

1.4. Les réunions d'information

Nous avons organisé depuis Décembre 2005, 5 réunions d'information dans les locaux de l'IFIC à Paris. Plus de 30 personnes ont participé à chacune de ses réunions. Elles permettent des échanges entre implantés et futurs implantés. C'est une grande joie pour l'équipe de revoir, lors des réunions suivantes, les "ex-futurs-implantés", devenus implantés, nous faire part de leur émotion, de leur nouvelle oreille, de ce que l'implant a changé dans leur vie. Ces nouveaux implantés deviennent alors eux mêmes ceux qui, plus tard, informeront de nouveaux "futurs implantés".

Nous sommes toujours présents, le mercredi matin dans le service ORL de l'hôpital St Antoine à Paris, pour informer les personnes pouvant être concernées par un implant cochléaire et leur en présenter l'intérêt et les bienfaits potentiels.

2. Les actions ponctuelles de l'année 2006

2.1. Reportages télévisés

A l'occasion de la Journée Nationale de l'Audition 2006, différents reportages sur l'implant cochléaire citant le CISIC ont été diffusés. A cette occasion, France 2 a diffusé un mini-reportage dans son journal de 13h auquel participaient le Dr Claude Fugain (médecin ORL Phoniatre) et Catherine Daoud (présidente CISIC).

2.2. Relations avec les autres associations

Le samedi 22 octobre 2005, nous avons participé à la 2ème rencontre autour de l'implant cochléaire organisée par l'EDIC (Entraide Des Implantés Cochléaires), le petite sœur du CISIC en Belgique à Auderghem près de Bruxelles. Une relation privilégiée s'est établie avec l'association EDIC (Entraide Des Implantés Cochléaires) et l'association AICQ (Association des Implantés Cochléaires du Québec).

2.3. Rencontre avec Accès Culture

Notre association collabore depuis janvier 2006 avec l'association Accès Culture qui propose des aides techniques et humaines permettant aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes ou déficientes mentales d'assister à des représentations théâtrales de manière autonome. L'objectif de ses rencontres est de partager les informations qui favorisent l'accès aux ressources culturelles pour les personnes handicapées.

Association Accès Culture - 16 rue Beautreillis, 75 004 Paris Téléphone : 01 53 65 30 74 - Email : accesculture@magic.fr, <http://www.accesculture.org/>.

3. Perspectives : projets à venir

Ils sont bien évidemment de poursuivre le travail entrepris, tant l'expérience en a montré le bien fondé, mais aussi d'élargir notre champ d'action par de nouvelles expériences. Sont notamment prévus ou à l'étude :

- la poursuite de l'organisation des relais régionaux et généralisation des rencontres en province,
- la conception d'un nouveau bulletin façon « journal »,
- l'élargissement de la diffusion des dépliant d'information CISIC à de nouveaux centres d'implantation,
- la mise à jour de la documentation.